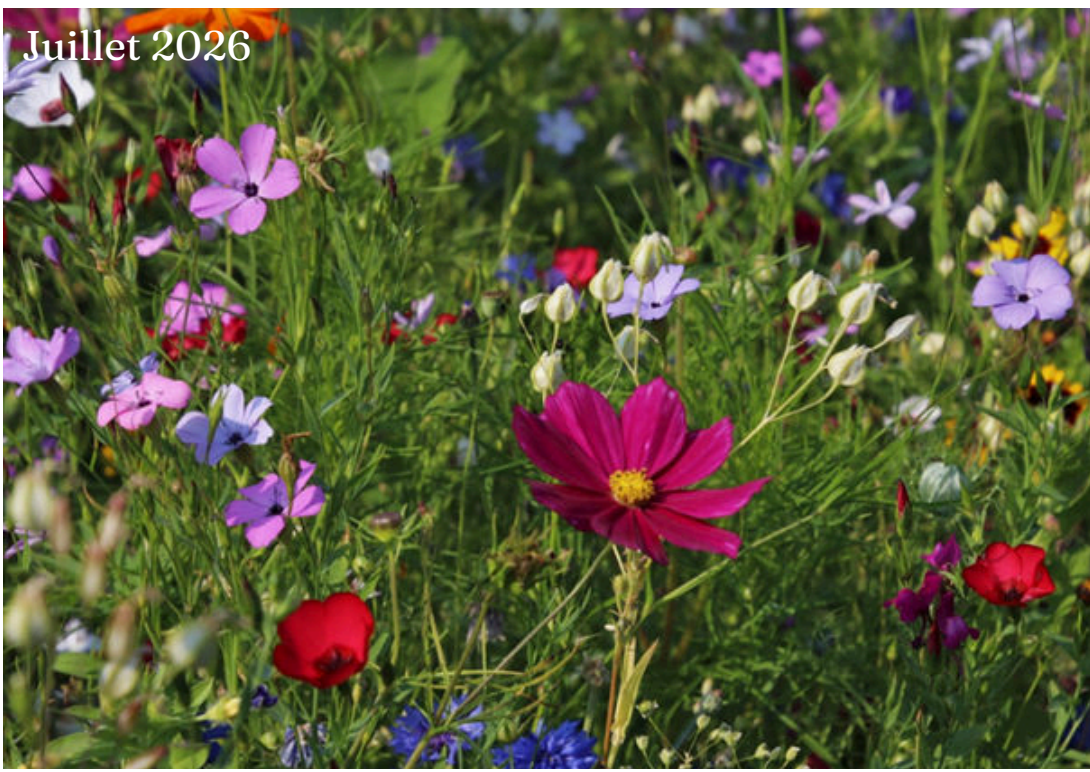


Juillet 2026



# LE PETIT SAINT GARENNAIS *Express*



Chers Saint-Garennaises, Saint-Garennais,

**Face à la chaleur** : restons solidaires et vigilants ! Notre commune vient de traverser deux épisodes caniculaires intenses. Alors que les vacances d'été approchent, la prudence reste de mise, car nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles vagues de chaleur dans les semaines à venir. Vous partez en vacances et un proche vulnérable reste à domicile ? Ne le laissez pas isolé. Avant votre départ, ayez le réflexe de prévenir la mairie, un voisin de confiance ou une personne de votre entourage pouvant intervenir rapidement. En cas de forte chaleur, un simple passage pour apporter de l'eau ou vérifier que tout va bien peut sauver une vie. Cet été, prenons soin les uns des autres !

**Un nouveau comité des fêtes** est en train de se former avec Mme Goimbault, Mme Ben Hmadat et Mme Pottiez. D'autres personnes viendront prochainement se greffer à l'association. Félicitations à elles pour leur engagement au service de la vie communale. Enfin, à l'approche des vacances, nous souhaitons à toutes et à tous de très beaux moments de repos, de détente et de convivialité. Profitez bien de cette période estivale ! ☀️

*Liliane Bourgeois*

## Commémoration du 8 mai

Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne. Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie. En cette journée de devoir de mémoire, les conseillers municipaux et les Saint-Garennais étaient réunis en présence de Madame le Maire.





# Chasse aux oeufs organisée par le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé Pâques dimanche 5 avril, pour le plus grand plaisir de nos jeunes Saint-Garennais.

Cette animation, très appréciée, a une nouvelle fois rassemblé de nombreuses familles du village et contribué à renforcer les liens entre les habitants. Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement leurs bénévoles pour leur implication dans la réussite de cet événement.



## Le rendez-vous des amoureux des livres



Le 26 avril dernier, la salle des fêtes de Saint-Pierre-la-Garenne a accueilli la 4<sup>e</sup> édition du Salon du Livre, orchestrée avec passion par Sylvie Venter, présidente de la Bibliothèque. Tout au long de cette journée, pas moins de 36 auteurs sont venus à la rencontre du public pour partager leur univers littéraire, dédicacer leurs ouvrages et échanger avec les visiteurs. De nombreuses animations ont rythmé cette belle journée culturelle : les visiteurs ont pu assister aux interviews d'auteurs menées par Evelynne Chamaille, découvrir le livre réalisé par les élèves de l'école des Sources en partenariat avec Séverine Dalla, ou encore participer à l'atelier caricature animé par le dessinateur Fred Coconut. Une exposition photographique proposée par Christine Lebel, autrice mais également photographe, est venue compléter cette journée placée sous le signe de la culture et de la créativité.



# L'association sportive entre précision et évasion



L'Association Sportive a proposé deux rendez-vous sportifs au cours du mois de mai. Le 21, les adhérents ont participé à une agréable randonnée à Veules-les-Roses, l'un des plus beaux villages du littoral normand. Puis, le samedi 30, une animation pétanque a rassemblé les participants autour de parties amicales, favorisant les échanges et la bonne humeur. Ces activités ont rencontré un beau succès !



## École : remise des prix



Le jeudi 18 juin, chaque élève de l'école des Sources a reçu un livre offert par la municipalité. Un cadeau symbolique qui vise à encourager le goût de la lecture et la curiosité.

La remise des prix s'est déroulée en présence de Madame le Maire et de Martine Girbal, conseillère municipale en charge des affaires scolaires.





# INFORMATIONS DIVERSES

## Chien qui aboie : ce que dit la loi

**Article R.1334-31** : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal. Si votre voisin ne réagit pas suite à votre demande, vous devez contacter la gendarmerie. Le propriétaire du chien risque une amende pouvant atteindre les 450 euros ainsi que la confiscation de son chien.



## Un nouveau pizaiolo tous les lundis soirs :

**PIZZAS**  
*au feu de bois*

**ET**

**SALADES FRAÎCHES**

**Paul**  
*qui régale!*

FRAIS • ARTISANAL • FAIT MAISON

**HORAIRES**  
**18H30 - 21H30**

EN FACE DE LA MAIRIE

07 77 55 60 31

## Rappel sur la gestion des bacs de collecte

Afin de préserver la propreté et la qualité de notre cadre de vie, nous rappelons aux habitants que les bacs de collecte des déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage. Après le passage du service de collecte, les bacs doivent être rentrés dans les meilleurs délais et ne pas demeurer sur la voie publique. Nous remercions chacun pour sa vigilance et sa participation au respect de l'espace public.



## Concours photo

Du 1er avril au 31 août 2026, le **Département de l'Eure** vous invite à participer à deux concours photo ouverts à tous : l'un consacré aux fleurs des champs, l'autre aux cours d'eau. Que vous soyez photographe amateur, promeneur du dimanche, amoureux de nature ou simple curieux, ces concours sont une belle occasion de poser un nouveau regard sur les paysages eurois, de partager vos plus beaux clichés et de contribuer à une démarche de sensibilisation et de sciences participatives.

**Pour participer**, rendez-vous sur la page : <https://eureennormandie.fr/actualite/concours-photos-nature/>

